



Chers parents et partenaires de Georges-Vanier,  
Merci de prendre connaissance des informations que nous souhaitons vous partager.

#### Horaire de nos élèves

Merci de vous assurer que votre enfant parte suffisamment tôt de la maison pour avoir le temps de passer à son casier et d'être en classe à l'heure. L'école ouvre ses portes le matin pour l'entrée des élèves dès 7h45. Le premier cours débute à 8h15.

#### Période de récupération pour nos élèves (rappel)

Chaque enseignant offre au cours de l'année scolaire 40 heures de récupération aux élèves. Ces périodes de récupération se font en dehors de l'horaire des élèves. La participation aux récupérations est libre mais, les enseignants pourraient suggérer fortement à des élèves de s'y présenter. Ces moments sont des opportunités en or pour soutenir l'apprentissage de nos élèves.

#### Code de vie 2025-2026 (rappel)

Voici un extrait de notre code de vie, disponible dans l'agenda de votre enfant et sur notre site internet.

L'utilisation des téléphones cellulaires, des écouteurs et de tout autre appareil mobile personnel est interdite du début à la fin de la journée de classe, y compris durant les pauses et l'heure du dîner. Cette interdiction s'applique à l'ensemble du terrain de l'établissement, sauf exception pour des raisons pédagogiques ou de santé, ou pour des besoins particuliers.

L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables.

L'appareil sera confisqué si l'élève contrevient à ce règlement. Les objets confisqués par un membre du personnel seront remis à la direction de niveau qui appliquera les sanctions suivantes :

1<sup>re</sup> fois : L'appareil est confisqué et remis le même jour à partir de 15 h. Le parent est informé systématiquement via Clic école.

2<sup>e</sup> fois : L'appareil est confisqué et ne pourra être récupéré que par les parents ou un responsable adulte.



Georges-Vanier

Info familles- édition de février 2026

**Aide aux devoirs à l'école ouvert à tous**

Chers parents et partenaires,

Les orthopédagogues ont mis en place un système d'aide aux devoirs à l'école ouvert à tous. Nous offrons un lieu où les élèves peuvent venir avancer dans leurs devoirs, poser des questions, s'entraider ou simplement profiter d'un environnement calme pour travailler.

Où : carrefour des apprentissages

Quand : lundi au jeudi, de 15h à 15h45

Pour qui : tous nos élèves!

Fonctionnement :

Après l'école, les élèves viennent s'installer au carrefour des apprentissages pour faire leurs devoirs. Au moins un orthopédagogue est présent sur place pour aider les élèves. Les élèves peuvent faire leurs devoirs seuls, accompagnés d'un orthopédagogue ou encore avec des amis.

Certains élèves ont reçu une convocation à l'aide aux devoirs de la part de l'orthopédagogue, nous comptons sur vous pour encourager vos enfants à participer à ce service !

*Les orthopédagogues de Georges-Vanier*

*Patricia, Alexandra, Ralph, Nicolas et Cindy*

**Éducation à la sexualité - niveau secondaire 3**

Des intervenant.e.s de l'organisme *Anonyme* viendront en classe pour des ateliers obligatoires en éducation à la sexualité. Les élèves des secteurs Accueil, AMPLI et Oralistes âgés de 15 ans recevront aussi la visite de ces intervenant.e.s.

Le sujet traité en février: Relations égalitaires et violence dans les relations intimes.

**Code vestimentaire de Georges-Vanier**

Tout élève qui est scolarisé à Georges-Vanier doit respecter le code vestimentaire en tout temps à l'intérieur de l'école :

- Le chandail et la veste avec le logo de l'école ainsi que le pantalon noir uni sont les vêtements de base obligatoires en tout temps. Le chandail et la



veste peuvent être achetés chez notre fournisseur ou à notre friperie. Le pantalon noir uni peut être acheté à l'endroit de votre choix.

- Seuls les vêtements approuvés par l'école sont autorisés. Le chandail noir à capuchon vendu par l'école à l'effigie de Georges-Vanier est aussi autorisé dans notre code vestimentaire.

#### Vie étudiante

- Sports scolaires: Les calendriers des parties de nos équipes sportives sont disponibles sur le site de RSEQ Montréal. Merci de venir encourager nos élèves-athlètes !
- Thème pour le mois de février: mois de l'histoire des noirs, amitié et amour.
- Activités pour le mois de l'histoire des noirs: Afro-ciné, tous les vendredis du mois de février après l'école à l'auditorium (Films).
- Activités de la St-Valentin: Vente de fleur, distribution de cupcakes et journée couleurs le 13 février prochain.

#### Parascolaire en collaboration avec l'organisme MU

Durant l'hiver 2026, une troisième œuvre d'arts prenant la forme d'une murale sera faite sur les murs intérieures de notre école par deux groupes des classes d'accueil grâce à l'accompagnement des artistes de l'organiste MU. Les élèves de Matéo Porfir et de Larissa De Marino Fernandes laisseront leurs traces au 1er étage cette fois-ci, entrée des élèves entre l'auditorium et l'agora. Des photos seront partagées une fois l'œuvre sur plusieurs murs terminés.

#### Rencontre d'information sur la transition secondaire-Cégep

Parents et élèves de 5e secondaire, vous êtes invités à venir assister à la conférence sur la transition secondaire Cégep le mercredi 4 février prochain à 18h au carrefour des apprentissages (bibliothèque) de l'école secondaire Georges-Vanier. Vous êtes les bienvenus, que vous ayez ou non répondus au sondage ! Ce sera une belle occasion de connaître les points importants pour une transition réussie, de savoir comment accompagner votre enfant et de poser vos questions à madame Geneviève Courcy, directrice adjointe des études au Cégep de Rosemont.

Au plaisir de vous y voir !

Maude Fréchette conseillère en orientation



Georges-Vanier

## Info familles- édition de février 2026

### **Rappel : frais scolaires pour l'année scolaire 2025-2026**

Les états de compte sont disponibles sur Clic école. (Lien ci-dessous à consulter).

[Clic école - Centre de services scolaire de Montréal](#)

Si vous n'avez pas encore acquitté les frais scolaires de votre enfant pour l'année scolaire 2025-2026, vous pouvez vous présenter à l'école du lundi au vendredi, entre 7h30 à 15h30.

Si vous souhaitez mettre en place une entente de paiement, merci de nous contacter dès maintenant par courriel à l'adresse suivante : [gvanier@cssdm.qc.ca](mailto:gvanier@cssdm.qc.ca).

Les modes de paiement acceptés sont : argent comptant, chèque, carte de débit et carte de crédit.

**Cependant, il est fortement recommandé d'effectuer le paiement en ligne via Internet.**

- ★ Si le solde de votre état de compte est à zéro, cela signifie que vous avez acquitté la totalité des frais liés aux effets scolaires.

### **OPP**

Si vous souhaitez contacter l'Organisme de participation des parents de notre école (OPP) merci d'utiliser le courriel suivant: [opp.georgesvanier@gmail.com](mailto:opp.georgesvanier@gmail.com). Vous pouvez vous joindre à notre OPP à titre de bénévole. Les possibilités d'implications à notre école sont variées!

### **Émulation et persévérance scolaire**

Tout le mois de février, c'est la course aux Coupons WOW! En effet, tous les intervenants de l'école ont en leur possession une pile de Coupons WOW! À distribuer aux élèves pour une panoplie de raisons positives. Un beau geste, de la politesse, un effort, un comportement attendu, sont quelques-unes des raisons qui permettent aux élèves d'obtenir un coupon. Ce coupon se transforme alors en billet de tirage. Les nombreux gagnants seront connus au retour de la relâche.

D'ailleurs, du 16 au 22 février aura lieu la semaine de la persévérance scolaire. L'école veillera à souligner l'évènement avec des allocutions à l'ensemble de



l'école par différents intervenants. Des organismes communautaires seront également plus visibles lors de cette semaine.

Enfin, le comité émulation prépare une grande journée de plein air pour récompenser les élèves à la fin de l'année. Plus de détails dans les prochaines info familles.

#### Avis important – Stationnement:

Nous souhaitons vous informer que le stationnement est réservé exclusivement au personnel de l'école ainsi qu'aux écoles avoisinantes (\$).

Aucun stationnement n'est autorisé pour les élèves. Si un véhicule d'élève est stationné sur le terrain de l'école, il sera remorqué et les frais de remorquage devront être assumés par les parents.

#### Mesure alimentaire

- Le programme se terminera le 15 juin 2026.
- Les preuves à fournir sont :
- La lettre de l'allocation familiale ou l'avis de cotisation des deux parents.
- Le formulaire d'inscription doit être complété et retourné au bureau B107b.
- Le paiement doit également être effectué au bureau B107b le dernier jour du mois en cours, ainsi que le premier jour du mois suivant.  
*(Exemple : pour le mois de février, le paiement se fait le vendredi 30 janvier et le lundi 2 février.)*

#### Quoi retenir

---

Pour la journée classe neige, vous devez avoir rempli et remis la feuille avant la date limite.

Vous devez avoir un repas froid, des vêtements chauds et des vêtements de rechange. Vous serez à l'extérieur toute la journée 😊

Pendant la semaine de la Saint-Valentin, il y aura plusieurs activités comme une distribution de fleurs et de cartes.

**Quelques dates importantes pour 2026****Février**

- 2 au 6 Vente de fleurs et courrier du cœur
- 3 au 5 Examens en 4e secondaire : histoire, science et maths
- 4 am Les décrypteurs de Radio-Canada sont à Georges-Vanier !
- 5 Fin de la 2e étape
- 6 Journée pédagogique (congé pour les élèves)
- 13 Saint-Valentin Vente de fleur, distribution de muffins  
Journée couleurs (1\$ ou don d'uniforme à l'entrée)
- 16 au 26 Choix de cours 2026-2027 pour les élèves de G-V
- 18 Classe-neige à St-Jean-de-Matha (secondaire 4 et 5)
- 19 Soirée de parents sur invitation (2e bulletin)
- 20 Journée pédagogique (congé pour les élèves)

\*Tous les vendredis projection de film à l'auditorium pour le mois de l'histoire de noir

**Mars**

- 2 au 6 École Georges-Vanier fermée : pas de cours
- 26 et 27 Journée pédagogique (congé pour les élèves)

**Avril**

- 3 Jour férié : pas de cours au CSSDM
- 6 Jour férié : pas de cours au CSSDM
- 24 Journée pédagogique (congé pour les élèves)

**Mai**

- 8 Journée pédagogique (congé pour les élèves)
- 18 Jour férié : pas de cours au CSSDM
- 29 Journée pédagogique (congé pour les élèves)  
Collation des grades pour les élèves de sec. V (Centre Leonardo da Vinci (8370 boulevard Lacordaire)

**Juin**

- 19 Gala méritas (auditorium de Georges-Vanier)
- 22 Bal des finissants du sec. V (Roma réception)



Georges-Vanier

Info familles- édition de février 2026

- 23 Jour férié : pas de cours au CSSDM
- 25 Journée pédagogique (congé pour les élèves)
- 26 Journée pédagogique (congé pour les élèves)

Au nom de l'équipe-école Georges-Vanier, l'équipe de gestion vous souhaite un beau mois de février!

*Guylaine Cool, François De La Sablonnière-Tremblay, Sonia Ouartsie et Ralph Olin.*